

Les déclarations de Principes du parti des socialistes

(de la SFIO au Parti Socialiste)

À partir, notamment, des textes qui figurent sur le site du parti socialiste

1905 : charte commune pour l'unité des socialistes

Congrès fondateur du Globe (Paris)

1 - Présentation de la charte de 1905 et de la déclaration de principes de 1908.

La déclaration de 1905 a été en fait conçue comme une **charte commune** détaillant les conditions de l'unité socialiste. Elle reflète donc les débats qui ont traversé les socialistes français dans les années précédentes. La querelle du « ministérialisme », avec l'arrivée d'Alexandre Millerand au ministère du Travail, avait fait voler en éclats la première unité du congrès du Globe et avait opposé le Parti socialiste français de Jean Jaurès et le Parti socialiste de France de Jules Guesde. L'Internationale socialiste, à Amsterdam, en 1904, avait tranché en faveur des thèses guesdistes. Jaurès, après avoir tiré les leçons d'un « bloc des gauches » qui, à cette date, avait réalisé son œuvre, accepta ces conditions pour rendre possible l'unification. La déclaration proclamait donc le caractère révolutionnaire du nouveau parti, défini non comme « un parti de réforme », mais comme « un parti de lutte de classe » - même s'il ne condamnait pas les réformes immédiates... - et refusait toute perspective d'alliance avec d'autres partis, essentiellement le Parti radical. Une seule phrase suffisait à indiquer le but, « la société collectiviste ou communiste », par la socialisation des moyens de production et d'échange, alors que plusieurs paragraphes tendaient à assurer le contrôle strict du Parti sur ses élus et sur la presse se réclamant du socialisme. Cet état de méfiance traduit la dureté des polémiques qui opposaient les « guesdistes » et les « socialistes dits indépendants ». Un type souhaité de parti se dessinait ainsi, militant et centralisé. Mais cette déclaration de 1905, fortement déterminée par sa fonction historique, sans être soumise à une nouvelle discussion, a été modifiée par les débats qui ont suivi l'unité. Et il n'est pas excessif de dire que Jaurès, dans son **discours au congrès de Toulouse, en 1908**, a dessiné le **véritable cadre doctrinal du socialisme français**, unissant les principes socialistes et les valeurs républicaines, les idées de réforme et de révolution.
Alain Bergougnoux

2 - Texte de la charte commune de 1905.

« Les délégués des organisations socialistes françaises (parti ouvrier socialiste révolutionnaire (1), parti socialiste de France (2), parti socialiste français (3), fédérations autonomes des Bouches-du-Rhône, de Bretagne, de l'Hérault, de la Somme et de l'Yonne (4), mandatés par leur partis respectifs et leurs fédérations pour réaliser l'unité sur les bases indiquées par le congrès international d'Amsterdam, déclarent que l'action du parti unifié doit être dirigée par les principes qu'ont établis les congrès internationaux, en particulier les plus récents, ceux de Paris en 1900 et d'Amsterdam en 1904 : Ils constatent que les divergences de vues et les interprétations de tactiques différentes qui ont pu se produire jusqu'à présent sont dues surtout à des circonstances particulières à la France et à l'absence d'une organisation générale. Ils affirment leur commun désir de fonder un parti de lutte de classe qui, même lorsqu'il utilise au profit des travailleurs les conflits secondaires des possédants où se trouve combinée accidentellement son action avec celle d'un parti politique pour la défense des droits et des intérêts du prolétariat, reste toujours un parti d'opposition fondamentale et irréductible à l'ensemble de la classe bourgeoise et à l'Etat qui en est l'instrument. En conséquence, les délégués déclarent que leurs organisations sont prêtes à collaborer immédiatement à cette oeuvre d'unification des forces socialistes sur les bases suivantes, fixées et acceptées d'un commun accord.

1° Le parti socialiste est un parti de classe qui a pour but de socialiser les moyens de production et d'échange, c'est-à-dire de transformer la société capitaliste en une société collectiviste ou communiste, et pour moyen l'organisation économique et politique du prolétariat. Par son but, par son idéal, par les moyens qu'il emploie, le parti socialiste, tout en poursuivant la réalisation des réformes immédiates revendiquées par la classe ouvrière, n'est pas un parti de réforme, mais un parti de lutte de classe et de révolution.

2° Les élus du parti au parlement forment un groupe unique, et en face de toutes les fractions politiques bourgeoises. Le groupe socialiste au parlement doit refuser au gouvernement tous les moyens qui assurent la domination de la bourgeoisie et son maintien au pouvoir : refuser en conséquence les crédits militaires, les crédits de conquête coloniale, les fonds secrets et l'ensemble du budget. Même en cas de circonstances exceptionnelles, les élus ne peuvent engager le parti sans son assentiment. Au parlement, le groupe socialiste doit se consacrer à la défense et à l'extension des libertés publiques et des droits des travailleurs, à la poursuite et à la réalisation des réformes qui améliorent les conditions de vie et de lutte de la classe ouvrière. Les députés, comme les élus, doivent se tenir à la disposition du parti pour son action dans le pays, sa propagande générale sur l'organisation du prolétariat et le but final du socialisme.

3° L'élu relève individuellement, comme chaque militant, du contrôle de sa fédération. L'ensemble des élus, en tant que groupe, relève du contrôle de l'organisme central. Dans tous les cas, le congrès juge souverainement.

4° La liberté de discussion est entière dans la presse pour les questions de doctrine et de méthode, mais pour l'action tous les journaux socialistes doivent se conformer strictement aux décisions du congrès interprétées par l'organisme central du parti. Les journaux qui sont ou seront la propriété du parti, soit dans son ensemble, soit de ses fédérations, sont ou seront naturellement placés sous le contrôle et l'inspiration de l'organisme permanent établi respectivement par le parti ou les fédérations. Les journaux, qui sans être la propriété du parti se réclament du socialisme, devront se conformer strictement pour l'action aux décisions du congrès, interprétées par l'organisme fédéral ou central du parti, dont ils devront insérer les communications officielles. L'organisme central pourra rappeler ces journaux à l'observation de la politique du parti et, s'il y a lieu, proposer au congrès de déclarer rompus tous rapports entre eux et le parti.

5° Les élus parlementaires ne pourront individuellement être délégués à l'organisme central mais ils y seront représentés par une délégation collective égale au dixième des délégués et qui ne sera pas en tout cas inférieure à cinq. S'il y a une commission exécutive, ils ne pourront en faire partie. Les fédérations ne pourront déléguer comme titulaires à l'organisme central que les militants résidant dans les limites de la fédération.

6° Le parti prendra des mesures pour assurer, de la part de ses élus, le respect du mandant impératif ; il fixera leur cotisation obligatoire.

7° Un congrès, chargé de l'organisation définitive du parti, sera convoqué dans le plus bref délai sur la base d'une représentation proportionnelle aux forces socialistes constatées lors du congrès d'Amsterdam et calculée, d'une part, sur le nombre de cotisants, et, d'autre part, sur le chiffre des voix obtenues au premier tour de scrutin dans les élections générales législatives de 1902, étant admis que le nombre de mandats représentant les voix électorales ne pourra

dépasser le cinquième du total des mandats. Il ne sera attribué aux fédérations de mandats présentant les voix électorales qu'à partir de mille suffrages obtenus, et le nombre des mandats sera déterminé suivant une progression décroissante. (5)

(1) Leader : Edouard Vaillant (2) Leader : Jules Guesde (3) Leader : Jean Jaurès (4) Leader : Gustave Hervé (5)
« 1er et 2e congrès nationaux », compte rendu analytique, Paris

Notes :

1° déclaration de principes : 1908

Motion d'unanimité du Congrès de Toulouse en octobre 1908

1 - Présentation de la déclaration de principes de 1908.

*Cette motion dont le rapporteur fut **Jean Jaurès** -le style de la rédaction du texte porte effectivement bien sa marque- a été votée par 325 voix contre une abstention...Elle fut affichée dans tout le pays à l'issue du congrès !*

2 - Texte de la déclaration de principes de 1908.

« Le Parti socialiste, parti de la classe ouvrière et de la Révolution sociale, poursuit la conquête du pouvoir politique pour l'émancipation des prolétaires par la destruction du régime capitaliste et la suppression des classes.

Il rappelle sans cesse au prolétariat, par sa propagande, qu'il ne trouvera le salut et l'entière libération que dans le régime collectiviste ou communiste ; il porte cette propagande dans tous les milieux pour susciter partout l'esprit de revendication et de combat. Il amène la classe ouvrière à un effort quotidien, à une action continue pour améliorer ses conditions de vie, de travail et de lutte, pour conquérir des garanties nouvelles, de nouveaux moyens d'action.

Précisément parce qu'il est un parti de révolution, précisément parce qu'il n'est pas arrêté dans sa revendication incessante par le droit, périmé à ses yeux, de la propriété capitaliste et bourgeoise, il est le parti le plus essentiellement, le plus activement réformateur, le seul qui puisse donner à chacune des revendications ouvrières son plein effet, le seul qui puisse faire toujours de chaque réforme, le point de départ et le point d'appui de revendications plus étendues et de conquêtes plus hardies ; et quand il signale à la classe ouvrière, avec l'utilité, la nécessité, la bienfaisance de chaque réforme, les limites que lui impose le milieu capitaliste même, ce n'est pas pour le détourner de l'effort immédiat de réalisation, c'est pour l'amener à conquérir des réformes nouvelles et pour lui rendre toujours présente et sensible, jusque dans l'effort incessant d'amélioration, la nécessité de la réforme totale, de la transformation décisive de la propriété.

Cette transformation est préparée par le mouvement même des forces productives.

L'évolution du mode de production capitaliste, son extension à toutes les parties du monde, l'accumulation et la concentration des capitaux, les progrès de l'outillage et de la technique mettant à la disposition de l'humanité des forces de production capables de pourvoir largement à tous ses besoins, rendent possible l'émancipation de la classe salariée par la reprise de tous les moyens de production et d'échange, qu'elle met en œuvre actuellement pour le profit d'une petite minorité d'individus et qui seront alors collectivement appliqués à la satisfaction des besoins de la collectivité.

Parallèlement à ce mouvement des forces productives, doit se développer un immense effort d'éducation et d'organisation du prolétariat.

C'est dans cet esprit que le Parti socialiste reconnaît l'importance essentielle de la création et du développement des organismes ouvriers de lutte et

d'organisation collective (syndicats, coopératives, etc.), éléments nécessaires à la transformation sociale.

Pour ces combats, pour ces conquêtes, le Parti socialiste emploie tous les moyens d'action, en réglant l'usage par la volonté réfléchie d'un prolétariat fortement organisé.

Le prolétariat progresse et se libère par son effort direct, par son action directe, collective et organisée, sur le patronat et les pouvoirs publics, et cette action directe va jusqu'à la grève générale employée à la défense des libertés ouvrières menacées, à de grandes revendications ouvrières, et à tout effort d'ensemble du prolétariat organisé en vue de l'expropriation capitaliste.

Comme toutes les classes exploitées au long de l'histoire, le prolétariat affirme son droit de suprême recours à la force insurrectionnelle ; mais il ne confond pas avec ces vastes mouvements collectifs qui ne peuvent surgir que de l'émotion générale et profonde du prolétariat, des escarmouches où les travailleurs se jetteraient à l'aventure contre les forces de l'État bourgeois.

Il s'applique d'un effort délibéré, constant, à la conquête du pouvoir politique, il oppose à tous les partis de la bourgeoisie, à leurs programmes ou rétrogrades, ou vagues, ou fragmentaires, la pleine affirmation collectiviste et communiste et l'effort incessant de libération du prolétariat organisé, et il considère comme un devoir essentiel de ses militants de travailler, par l'action électorale, à accroître la puissance parlementaire et législative du socialisme. »

Notes :

2° déclaration de principes : 1946

1 - Présentation de la déclaration de principes de 1946.

Le texte de 1946 a été conçu dans un tout autre contexte. Après les épreuves de la guerre où la SFIO a failli disparaître, la nécessité de refonder le parti, en tirant les leçons des années écoulées, non seulement depuis 1940, mais depuis 1917 et la révolution bolchevique, était profondément ressentie par les dirigeants issus de la Résistance. La préparation de la déclaration a été confiée à Léon Blum, revenu de Buchenwald. Après l'examen de conscience du socialisme réalisée dans A l'Echelle Humaine, Léon Blum voulait mener une rénovation idéologique de la SFIO. Tout en étant fidèle au marxisme sur un grand nombre de points – tout particulièrement la condamnation de la propriété capitaliste – il entendait définir avant tout un « socialisme humaniste ». Présentant son projet de texte au congrès d'août 1945, il a défendu « une synthèse entre la dialectique marxiste, que décidément je ne veux pas appeler matérialisme historique, et l'idéalisme jauressien, que j'appelle idéalisme sans aucun scrupule de pensée ». Mais, il s'est heurté aux critiques de la gauche trotskysante du Parti et aux réticences des « néo-guesdistes » dont le chef de file était un député du Pas-de-Calais, encore peu connu, Guy Mollet. Les termes du conflit qui trouva sa conclusion au congrès d'août 1946, commençaient ainsi d'être posés. Le texte adopté le 24 février 1946, à Paris, par l'Assemblée nationale ayant pouvoir de Congrès, fut donc un texte de compromis. Il réaffirmait le caractère « essentiellement révolutionnaire » de la SFIO et la nécessaire socialisation des moyens de production et d'échange, tout en insistant sur l'importance de la démocratie. « Il n'y a pas d'émancipation du travail si la cité n'est pas libre ». Les différences avec le communisme étaient nettement posées. Mais Léon Blum dut abandonner le terme « d'action de classe » qu'il voulait substituer à la notion de « lutte de classe ». Cette déclaration a finalement résumé assez bien la double nature du socialisme français qui, depuis Jaurès, voulait réaliser un équilibre entre la réforme et la révolution, la nation et l'internationalisme. Alain Bergougnoux.

2 - Texte de la déclaration de principes de 1946.

Le but du Parti socialiste (SFIO) est de libérer la personne humaine de toutes les servitudes qui l'oppriment, et, par conséquent, d'assurer à l'homme, à la femme, à l'enfant, dans une société fondée sur l'égalité et la fraternité, le libre exercice de leurs droits et de leurs facultés naturelles.

Le caractère distinctif du Parti socialiste est de faire dépendre la libération humaine de l'abolition du régime de la propriété capitaliste qui a divisé la société en classes nécessairement antagonistes, et créé pour l'une la faculté de jouir de la propriété sans travail, pour l'autre l'obligation de vendre son travail, et d'abandonner une part de son produit aux détenteurs du capital.

Fermement attaché à la liberté de conscience et à la laïcité de l'État et de l'école, le Parti socialiste a pour action propre de grouper sans distinction de croyances philosophiques ou religieuses la masse de travailleurs de tous genres - travailleurs intellectuels ou manuels - sur le terrain politique, économique et doctrinal, en vue de la conquête des pouvoirs publics, condition non suffisante mais nécessaire de la transformation sociale.

Le Parti socialiste est un parti essentiellement révolutionnaire : il a pour but de réaliser la substitution au régime de la propriété capitaliste d'un régime où les richesses naturelles comme les moyens de production et d'échange deviendront la propriété de la collectivité et où, par conséquent, les classes seront abolies. Cette transformation accomplie dans l'intérêt de tous les hommes, ne peut être l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes. Quels que soient les moyens par lesquels elle sera accomplie, elle constitue par elle-même la révolution sociale. C'est en ce sens que le Parti socialiste a toujours été et continue d'être un parti de lutte de classe, fondé sur l'organisation du monde du travail.

Il est un parti essentiellement démocratique, parce que tous les droits de la personne humaine et toutes les formes de la liberté sont indissolubles les unes des autres. Il n'y a pas d'émancipation du travail si la cité n'est pas libre. Les libertés démocratiques étendues et développées sont à la fois l'élément nécessaire de tout régime socialiste, et le moyen d'assurer au prolétariat, au sein même du régime capitaliste, les réformes progressives qui améliorent sa condition et accroissent sa capacité révolutionnaire.

Il est un parti tout à la fois national et international.

Essentiellement national parce qu'il n'y a pas de travail libre dans une nation asservie ou sujette, parce que les travailleurs que les abus du capitalisme tendaient à rejeter hors de la patrie, s'y sont réintégrés eux-mêmes par un siècle et demi d'efforts et de sacrifices, que la patrie est aujourd'hui leur bien, et en grande partie leur œuvre, et qu'ils sont déterminés à la défendre.

Essentiellement international parce que les lois de l'économie ont pris un caractère universel, parce que les intérêts de tous les travailleurs sont solidaires aussi bien que les droits et les devoirs de tous les hommes, parce que le premier de ces intérêts, la paix, ne peut être assuré en dehors de leur organisation et de leur action internationales.

Notes :

3° déclaration de principes : 1969

1 - Présentation de la déclaration de principes de 1969.

A nouveau, la troisième déclaration de principes dans l'histoire du Parti socialiste a correspondu à la question de l'unité. Emiettée par les conséquences de la guerre d'Algérie et l'installation de la Ve République, la « gauche non communiste » - comme on disait alors mesurant ainsi le poids du Parti communiste – a commencé son regroupement avec l'élection présidentielle de 1965 et la création de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste. Le problème de la fusion dans un grand parti socialiste a commencé à se poser en 1967 et a été vraiment à l'ordre du jour au début de l'année 1968. L'échec des élections législatives de juin 1968 n'a pas interrompu le processus mais l'a rendu plus complexe. A la fin de l'année, les organisations qui constituaient l'ancienne FGDS – à l'exception du Parti radical - négocièrent les conditions de la fusion. L'essentiel des affrontements porta sur les modalités du regroupement et la comptabilité des forces. Et l'on sait qu'il fallut attendre deux années avant qu'un accord put se faire. Mais, les délégués de la SFIO, de la Convention des institutions républicaines (CIR), de l'Union des clubs pour le renouveau de la gauche (UCRG), animée par Alain Savary et de l'Union des groupes et clubs socialistes (UGCS), structurée autour de Jean Poperen, ont négocié une charte fondamentale.

Claude Fuzier pour la SFIO et Pierre Joxe pour la CIR ont été les principaux rédacteurs de ce texte. Il a été adopté au congrès d'Alfortville, en mai 1969 qui a donné naissance à un nouveau Parti socialiste, mais qui ne regroupait que la SFIO et l'UCRG. Sans modification, il fut repris par le congrès d'Epinais en juin 1971. Il a donc reflété initialement un rapport de forces. Sa facture principale portait la marque de la SFIO. Des phrases entières ont été ainsi reprises de la déclaration de 1946. Et l'on retrouve l'équilibre entre le socialisme et la démocratie, l'acceptation du réformisme mais, en même temps, l'accent mis sur ses limites et la nécessité non « d'aménager le système capitalisme mais de lui en substituer un autre ».

Les inflexions sont cependant significatives. La « socialisation des moyens d'investissement (le mot – sinon la réalité – est nouveau), de production et d'échange » était dite « progressive ». Les formes de la propriété sociale devaient pouvoir revêtir des « formes multiples ». L'insistance était mise beaucoup plus qu'en 1946 sur la démocratie sociale, les pouvoirs des travailleurs, les notions de contrôle et de responsabilité. Les problématiques des années 1960 se sont reflétées naturellement dans ce texte. Une réflexion sur le progrès technique, la culture, les savoirs figurait également dans un texte plus étoffé que le précédent. Il est, enfin, intéressant de noter que les paragraphes concernant le caractère, à la fois, « national et international » du Parti ne mentionnaient pas l'Europe – pas encore considérée comme appartenant aux objectifs fondamentaux – mais insistaient sur l'importance de l'«organisation internationale des socialistes ». L'appartenance à l'Internationale socialiste, en effet, était un point de débat entre la SFIO et une partie de la CIR.

Cette déclaration n'a pas fait l'objet de débats au congrès d'Epinais qui a été dominé par les questions stratégiques des rapports avec le Parti communiste et de la nature du programme pour la gauche.
Alain Bergougnoux

2 - Texte de la déclaration de principes de 1969.

Le but du Parti socialiste est de libérer la personne humaine de toutes les aliénations qui l'oppriment et par conséquent d'assurer à l'homme, à la femme, à l'enfant, dans une société fondée sur l'égalité et la fraternité, le libre exercice de leurs droits et le plein épanouissement de leurs facultés naturelles dans le respect de leurs devoirs à l'égard de la collectivité.

Le Parti socialiste regroupe donc, sans distinction de croyances philosophiques ou religieuses, tous les travailleurs intellectuels ou manuels, citadins ou ruraux, qui font leurs l'idéal et les principes du socialisme.

Le Parti socialiste affirme sa conviction que la liberté de l'homme ne dépend pas seulement de la reconnaissance formelle d'un certain nombre de droits politiques ou sociaux, mais de la réalisation des conditions économiques susceptibles d'en permettre le plein exercice. Parce qu'ils sont des démocrates conséquents, les socialistes estiment qu'il ne peut exister de démocratie réelle dans la société capitaliste. C'est en ce sens que le Parti socialiste est un Parti révolutionnaire.

Le socialisme se fixe pour objectif le bien commun et non le profit privé. La socialisation progressive des moyens d'investissement, de production et d'échange en constitue la base indispensable. La démocratie économique est en effet le caractère distinctif du socialisme.

Cependant, l'objectif des luttes ne concerne pas seulement une appropriation des moyens de production, mais aussi les pouvoirs démocratiques de gestion, de contrôle et de décision. Le socialisme nécessite le développement et la maîtrise d'une société d'abondance et la disparition du gaspillage engendré par le capitalisme.

Pour que l'homme soit libéré des aliénations que lui impose le capitalisme, pour qu'il cesse de subir la condition d'objet que lui réservent les formes nouvelles de ce capitalisme, pour qu'il devienne un producteur, un consommateur, un étudiant, un citoyen libre, il faut qu'il accède à la responsabilité dans les entreprises, dans les universités, comme dans les collectivités à tous les niveaux.

Seul un régime socialiste peut résoudre le problème posé par la domination de minorités, héréditaires ou cooptées, qui, s'appuyant sur la technocratie ou la bureaucratie, concentrent de plus en plus entre leurs mains, au nom de la fortune acquise, de la naissance ou de la technicité, le profit et les pouvoirs de décision.

Le Parti socialiste propose aux travailleurs de s'organiser pour l'action, car l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. Il les invite à prendre conscience de ce qu'ils sont la majorité et qu'ils peuvent donc, démocratiquement, supprimer l'exploitation - et par là même les classes - en restituant à la société les moyens de production et d'échange dont la détention reste, en dernière analyse, le fondement essentiel du pouvoir.

Le Parti socialiste, non seulement ne met pas en cause le droit pour chacun de posséder ses propres biens durables acquis par le fruit de son travail ou outils de son propre ouvrage, mais il en garantit l'exercice. Par contre, il propose de substituer progressivement à la propriété capitaliste une propriété sociale qui peut revêtir des formules multiples et à la gestion de laquelle les travailleurs doivent se préparer.

De nouvelles formes de culture doivent accompagner la démocratisation économique et politique de la société et se substituer à l'idéologie de la classe dominante. Elles seront affranchies de toutes les aliénations intellectuelles ou commerciales et favoriseront l'indépendance matérielle et morale du travail créateur.

Le Parti socialiste est essentiellement démocratique parce que tous les droits de la personne humaine et toutes les formes de la liberté sont indissociables les unes des autres. Les libertés démocratiques et leurs moyens d'expression, qui constituent l'élément nécessaire à tout régime socialiste, doivent être amendés

et étendus par rapport à ce qu'ils sont afin de permettre aux travailleurs de transformer progressivement la société.

C'est pourquoi le Parti socialiste affirme sa volonté d'assurer les conditions essentielles à l'établissement d'un régime démocratique : suffrage universel et égal ; éducation, culture et information démocratiquement organisées ; respect de la liberté de conscience et de la laïcité de l'école et de l'État.

L'utilisation des réformes implique que l'on ait conscience de leur valeur et de leurs limites. Le Parti socialiste sait toute la valeur des réformes qui ont déjà atténué la peine des hommes et, pour beaucoup d'entre eux, accru leurs capacités révolutionnaires. Mais il tient à mettre en garde les travailleurs, la transformation socialiste ne peut pas être le produit naturel et la somme de réformes corrigeant les effets du capitalisme. Il ne s'agit pas d'aménager un système, mais de lui en substituer un autre.

Le Parti socialiste estime que la construction permanente d'une société socialiste passe par la voie démocratique : c'est la combinaison entre les différentes possibilités démocratiques, politiques et syndicales, qui créera les conditions de passage d'un régime à l'autre. Dans cette perspective, le mouvement socialiste considérera comme indispensables l'adhésion et le consentement des masses aux actions menées et ses militants doivent tendre à modifier, par les voies multiples de la démocratie, le rapport de forces actuellement imposé par la classe dominante.

Le Parti socialiste est un parti tout à la fois national et international.

Il est national parce qu'il n'y a pas d'hommes libres dans une nation asservie ou sujette, où la domination d'une puissance étrangère se superposerait à celle qu'exerce le capitalisme national, et parce que chaque pays doit pouvoir élaborer librement son propre modèle du socialisme.

Il est international parce que la patrie n'est qu'une fraction de l'humanité ; parce que les relations entre les peuples ont pris un caractère universel ; parce que le socialisme ne peut accepter de discriminations résultant de la couleur, de la race, des frontières ou du degré de développement et exige la solidarité active entre nations riches et nations pauvres et à l'égard des peuples privés du droit de gérer démocratiquement leurs propres affaires.

En conséquence, le Parti socialiste participera à l'élargissement et au renforcement de l'organisation internationale des socialistes. Il luttera pour l'établissement et le maintien de la paix, menacée par le capitalisme, l'impérialisme, le colonialisme. A cette fin, il travaillera à l'établissement de nouveaux rapports entre les nations, fondés sur l'existence d'une organisation internationale dotée de pouvoirs réels : arbitrage, désarmement général, simultané et contrôlé, force internationale, communautés supra-nationales.

Le Parti socialiste est un parti ouvert aux formes modernes de pensée et de connaissance.

C'est pourquoi tous ceux qui, dans ces disciplines, sont soucieux de servir l'idéal socialiste, doivent venir renforcer son effort de recherche et son action.

Face aux changements incessants de la société, à l'accélération du progrès technique, aux menaces mêmes que peut faire peser sur l'homme la mauvaise utilisation de nouvelles découvertes (par exemple dans les sciences nucléaires, biologiques ou socio-psychologiques) c'est un impératif pour les socialistes que

d'établir un accord constant entre la société en mouvement et une action restant conforme aux principes permanents du socialisme.

Notes :

4° déclaration de principes (texte actuel) : 1990

1 - Présentation de la déclaration de principes de 1990 :

La quatrième déclaration du siècle a voulu répondre à une situation nouvelle pour le socialisme français. L'exercice du pouvoir dans la durée, en effet, a confronté le programme socialiste, établi dans les années 1970, aux réalités de la « mondialisation » capitaliste. Les années 1982-1983 ont constitué un tournant en invalidant une politique définie par la seule action de l'Etat national. Les socialistes ont été amenés à mettre en œuvre pragmatiquement un autre « équilibre » politique, combinant une restructuration industrielle, une rigueur monétaire, des mesures sociales. Le congrès de Toulouse, en octobre 1985, fut l'objet d'un premier grand débat pour rendre compte des évolutions intervenues. La proposition de Michel Rocard de réécrire la déclaration de principes de 1971 fut acceptée. La cohabitation de 1986-1988, en donnant la priorité au combat politique, a interrompu cet effort. Le congrès de Lille, de 1987, fut tout entier tourné vers la prochaine élection présidentielle. Le travail proprement dit sur la déclaration fut repris à la fin de l'année 1989 dans la perspective du congrès de Rennes convoqué pour mars 1990. A la demande de Pierre Mauroy, une commission représentant l'ensemble des contributions déposées pour le congrès de Rennes travailla pendant deux mois (1). Un accord put se faire entre les représentants de huit contributions sur neuf. « Socialisme et République » de Jean-Pierre Chevènement déposa son propre texte. Le point de clivage portait sur l'Europe : Socialisme et République refusait de mentionner l'existence de la Communauté européenne et mettait l'accent sur « la Communauté nationale ». Le texte majoritaire a apporté des modifications importantes tant sur le fond que dans la forme. Le Parti se définissait désormais comme « un parti de transformation sociale ». Il revendiquait une « société d'économie mixte qui, sans méconnaître les règles du marché, fournisse à la puissance publique et aux acteurs sociaux les moyens de réaliser des objectifs conformes à l'intérêt général ». L'idée d'un « dépassement » de la propriété capitaliste était présente, mais la condition de possibilité résidait dans « une véritable citoyenneté dans l'entreprise ». Le Parti socialiste ne se voulait plus également un parti de « lutte de classes » mais l'expression privilégiée des « salariés ». La continuité l'emportait en revanche sur l'attachement aux libertés et au principe d'égalité. L'importance donnée à ce qui n'était pas encore appelé la « parité » ainsi que la préoccupation de « l'intégration dans notre société et de l'adhésion aux valeurs de la République de tous ceux qui résident sur notre sol », mérite d'être soulignée. Echos nets aux débats de société des années 1980. Le double caractère national et international du socialisme était évidemment rappelé. Mais la nouveauté tenait à la mention explicite du « choix de l'Europe pour donner aux nations leur pleine efficacité ». Depuis 1984 – et le sommet de Fontainebleau – le projet européen a tendu à être une composante de l'identité du Parti socialiste. Ce texte, adopté au comité directeur de février, a finalement été voté à l'unanimité au congrès de Rennes un mois plus tard. Mais sa malchance fut de passer quelque peu inaperçu dans « le bruit et la fureur » du congrès. La crise de la majorité mitterrandiste a concentré toute l'attention. Le travail concrétisé par le texte de 1990 fut toutefois repris et approfondi par le congrès extraordinaire dit de l'Arche, à Paris, en décembre 1991, où un nouveau Projet socialiste fut adopté.

Ainsi, les circonstances ont, à chaque fois, fortement influencé ces déclarations de principes. Elles ont toutes été rédigées pour répondre à une question politique précise. Ce poids du présent explique naturellement la caducité de certains thèmes trop liés à des problématiques datées. Mais, la lecture comparée de ces textes permet malgré tout de bien mettre au jour les éléments de continuité et la logique des évolutions. Des déclarations de principes qui s'en tiendraient à l'expression des valeurs auraient plus de permanence, ce qui est le cas dans d'autres partis européens. Mais, le problème clef, pour un parti qui a l'ambition de « déranger le monde », doit être de penser (ou de repenser) les moyens de mettre en œuvre les valeurs fondatrices. De ce point de vue l'histoire de ces déclarations de principes nourrit utilement la réflexion. Alain Bergougnioux

2 - Le texte de la déclaration de principes de 1990 (texte actuel):

Le Parti socialiste se fixe comme objectif l'émergence, par la voie démocratique, d'une société qui réponde aux aspirations fondamentales de la personne humaine telles que les ont définies des siècles de luttes pour le

progrès et que les expriment aujourd'hui tous les peuples : la liberté, l'égalité et la dignité des hommes et des femmes, le bien-être, la responsabilité et la solidarité.

Parti de rassemblement, il met le réformisme au service des espérances révolutionnaires. Il s'inscrit ainsi dans la démarche historique du socialisme démocratique.

Alors que les sciences et les techniques ouvrent de nouveaux espaces de liberté et de créativité mais peuvent aussi détruire ou pervertir toute forme de vie, le Parti socialiste agit pour qu'elles bénéficient aux hommes et aux femmes.

2. Le Parti socialiste est un parti de transformation sociale. La faillite des sociétés bureaucratiques ne lui fait pas oublier que le capitalisme développe les inégalités, accentue les déséquilibres mondiaux, exploite les richesses du Tiers-Monde et maintient dans de nombreux pays chômage et exclusions.

Le Parti socialiste est donc favorable à une société d'économie mixte qui, sans méconnaître les règles du marché, fournisse à la puissance publique et aux acteurs sociaux les moyens de réaliser des objectifs conformes à l'intérêt général.

Il agit pour son dépassement par de nouvelles formes d'organisation économique et sociale donnant aux salariés une véritable citoyenneté dans l'entreprise.

Dans les secteurs clés qui déterminent la formation du citoyen (l'école, l'université, la télévision), les conditions de vie (logement, santé, environnement), il n'accepte pas que les logiques du marché soient seules déterminantes.

Un service public fort, l'aménagement du territoire, la planification, la politique budgétaire et fiscale doivent permettre démocratiquement aux citoyens de dégager les grandes priorités nationales.

3. Le Parti socialiste est un parti démocratique. Il fonde son action et son projet sur le respect des Droits de l'homme et du citoyen dans le cadre d'un état de droit reposant sur le suffrage universel et le pluralisme.

Il affirme que toutes les libertés sont liées : leur plein exercice, sur les plans politique, économique, social et culturel, est la condition de l'épanouissement et de l'approfondissement de la démocratie. Le Parti socialiste a en effet conscience de la limite des droits quand ils ne sont pas accompagnés des conditions concrètes susceptibles d'en permettre la réalisation.

L'histoire a tranché : le combat pour la liberté est indissociable de celui pour l'égalité.

4. Le Parti socialiste est un parti ancré dans le monde du travail. Les mutations incessantes et profondes des sociétés contemporaines n'ont pas éliminé les oppositions des classes et groupes sociaux.

C'est pourquoi, si les socialistes participent au combat pour le progrès de toute la société, ils sont particulièrement attentifs aux intérêts des salariés et au développement de toutes leurs capacités d'action.

5. Le Parti socialiste est fermement attaché à la liberté de conscience et à la laïcité de l'État et de l'école. Il estime que l'accès à l'information et à la culture est une condition essentielle de la démocratie.

C'est pourquoi l'indépendance de la création et de la communication à l'égard du pouvoir politique et du pouvoir financier est indispensable.

Il affirme l'égalité de tous les citoyens et récuse toute mesure discriminatoire fondée sur le sexe, la race, les convictions philosophiques ou religieuses, les choix de vie personnels. Il se donne pour vocation de favoriser l'intégration et l'adhésion aux valeurs de la République de tous ceux qui résident sur notre sol.

Les socialistes considèrent comme un acquis majeur les droits et les libertés que les femmes ont conquis. Il continuent de lutter pour éliminer les discriminations qui subsistent. Notre parti met en œuvre au travers de ses statuts, dans ses structures et dans sa pratique, une égalité de plus en plus réelle entre adhérents et adhérentes.

6. Parce qu'il n'y a pas d'hommes et de femmes libres dans une nation asservie ou sujette, parce que tous les problèmes majeurs sont devenus mondiaux, l'action du Parti socialiste s'inscrit dans un cadre national et international. Dans l'ordre international, le Parti socialiste condamne toute exploitation d'un peuple par un autre et soutient le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; il lutte pour un développement économique respectant l'environnement et les équilibres naturels de la planète.

Le Parti socialiste fait le choix de l'Europe pour donner aux nations qui la composent les moyens d'affronter les défis de l'avenir. La communauté européenne, à condition qu'elle ne se réduise pas à un simple marché, en sera un élément moteur. Les socialistes s'attachent à accélérer la construction européenne dans toutes ses dimensions : politique, économique et sociale.

Parti de paix, le Parti socialiste a toujours lutté contre la logique des blocs, il œuvre pour l'instauration de nouveaux rapports mondiaux, il agit pour le développement du Tiers-Monde, pour un désarmement général équilibré.

7. Le Parti socialiste attend de ceux qui le représentent à tous les niveaux de responsabilité qu'ils s'inspirent dans leurs décisions et dans leurs actes de ces principes.

Dans le monde entier, l'idéal socialiste s'est emparé de l'imagination des peuples. Il inspire de grands mouvements politiques ; il est notre espoir à l'aube du XXIe siècle.

Notes :